



28d, rue de la rotonde - 25000 BESANÇON  
Contacts : 03 81 50 60 07 - 06 68 50 91 62 - chaprais@gmail.com

Monsieur le Maire,  
Ville de Besançon  
2, rue Mégevand  
25034 BESANÇON Cedex

Besançon le 24 février 2012

**Objet : Affichage réglementaire occupation  
du domaine public.**

Monsieur le Maire,

Un chantier est en cours au 18 Rue de Belfort pour le compte du promoteur PROMOGIM.

Or, si l'affichage de l'arrêté municipal d'occupation du domaine public du passage Rambaud (pour zéro euro) est bien apposé, il n'est pas de même pour le côté rue de Belfort. Pourtant ce sont 8 places de parking qui ont été supprimées ce qui pose des problèmes pour les commerçants situés à proximité.

Existe-t-il donc un arrêté municipal pour l'occupation de ces places et pourquoi n'est-il pas affiché ?

PROMOGIM occupe également, depuis des mois, avec un bungalow de vente des appartements de ce projet immobilier, 3 places de parking devant l'immeuble COEURVILLE 53 Rue de Belfort.  
Là aussi, aucun affichage de l'arrêté municipal n'a été effectué.

Les habitants ont-ils droit à une information réglementaire ou non ?

Malgré un signalement téléphonique à vos services, le problème demeure.

Aussi, nous comptons sur votre autorité afin que ces mesures réglementaires soient enfin appliquées.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

J.Cl Goudot.